



## Le permis piéton de l'école primaire mixte de Saint-Tricat

### Action d'animation

« La mise en place du permis piéton vise tout simplement à sensibiliser les élèves aux règles de sécurité routière. Quotidiennement, de nombreux élèves viennent à pied à l'école et sont confrontés aux dangers de la route, et les parents sont contents de cette initiative »

*Frédérique EVRARD, directrice de l'école primaire mixte de Saint-Tricat*

#### Localisation > Où ?

- Pas-de-Calais (62)
- Communauté de communes du Sud-ouest du Calais
- Saint-Tricat
- Zone rurale

#### Cible(s) > Qui ?

- L'école primaire mixte de Saint-Tricat
- 18 élèves scolarisés du CE2 au CM2

#### Temporalité > Quand et depuis quand ?

- Lancement de la démarche en 2008
- Cour de sensibilisation à la sécurité routière intégrée dans le programme pédagogique d'une durée d'1 heure pendant 5 semaines
- Passage du permis piéton sur une journée par an

#### Portage > Avec qui ?

##### Pilote :

- La directrice de l'établissement
- L'équipe pédagogique

##### Partenaires :

- L'Éducation Nationale
- La Gendarmerie Nationale
- La Délégation Interministérielle à la Sécurité Routière (DISR)
- L'Association Prévention MAIF

#### Détail action > Quoi ?

##### Contexte / historique de la mise en place de la démarche (motivation) :

- La démarche est née de la volonté de la directrice de l'établissement scolaire de sensibiliser ses élèves à la sécurité routière et de la disponibilité de la gendarmerie nationale pour faire passer le « Permis Piéton »

##### Détail de la mise en place de la démarche :

- Le contenu de la formation pour obtenir le Permis Piéton est validé par la Gendarmerie Nationale et la Délégation Interministérielle à la Sécurité Routière

##### Détail action :

- La démarche concerne exclusivement les élèves scolarisés du CE2 au CM2
- Avant la formation, un représentant de la Gendarmerie Nationale et un bénévole de l'association Prévention MAIF effectuent un passage dans l'établissement scolaire pour sensibiliser les élèves ainsi que pour distribuer des kits de passage du Permis Piéton
- Durant 5 semaines, les élèves suivent des sessions de sensibilisation aux règles de sécurité routière en classe par l'enseignant. Ces séances d'une durée de 45 minutes sont réalisées grâce à l'appui du kit pédagogique (DVD, ...)
- A la fin de la formation, les enfants passent un examen (le Permis Piéton) afin de valider leurs connaissances
- Le représentant de la Gendarmerie Nationale et le bénévole de l'association Prévention MAIF reviennent alors en classe pour délivrer à chaque enfant son « Permis Piéton » lors d'une remise en présence des parents d'élèves, des élus locaux et de la presse locale

## Détail action > **Quoi ?**

### **Bilan de l'action :**

- La démarche remporte un véritable succès auprès des parents d'élèves qui se sentent ainsi rassurés lorsque leurs enfants prennent le chemin de l'école
- De nombreux élèves se rendent quotidiennement à pied à l'école en appliquant les règles de sécurité routière
- Du fait de sa facilité de mise en œuvre, la démarche est reconduite chaque année depuis 2008

### **Des conseils pour réussir (points de vigilance) :**

- La pérennisation de la démarche demande une implication de l'établissement scolaire et notamment de l'équipe enseignante

## Moyens humains / financiers / techniques > **Comment ?**

### **Moyens financiers :**

- Mise à disposition par l'association Prévention MAIF de kits pour mettre en place l'opération

### **Moyens humains :**

- La directrice de l'établissement et l'équipe pédagogique assurant une sensibilisation à la sécurité routière
- Un représentant de la gendarmerie nationale assurant le passage du permis piéton
- Les bénévoles de l'association Prévention MAIF

### **Moyens techniques :**

- Des kits pédagogiques contenant les éléments nécessaires pour former les élèves au Permis Piéton :
  - 30 codes du jeune piéton
  - 1 DVD
  - 30 fiches d'examen
  - 30 Permis Piéton
  - 1 guide de l'enseignant
  - une affiche
- L'association Prévention MAIF met également à disposition des enseignants une documentation pédagogique (DVD, livrets, brochures, panneaux routiers, films, logiciels, ...)

## Contacts

**Ecole Primaire Publique Mixte Saint-Tricat**  
Frédérique EVRARD  
Rue de l'Eglise 62185 Saint-Tricat  
Tel : 03 21 35 29 77  
Courriel: [ce.0621071c@ac-lille.fr](mailto:ce.0621071c@ac-lille.fr)

**Centre ressource régional en écomobilité**  
Sébastien TORRO-TOKODI  
23 rue Gosselet 59000 Lille  
Tel : 03 20 52 97 58  
Courriel : [contact@ecomobilite.org](mailto:contact@ecomobilite.org)  
Site Internet : [www.ecomobilite.org](http://www.ecomobilite.org)